



## APPENDICE

**ÉCHANGE DE NOTES (20 AOÛT 1947) ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE TOUCHANT L'ACCORD FINANCIER COMPLÉMENTAIRE SIGNÉ À OTTAWA LE 20 AOÛT 1947.**

## I

*Le Ministre des Finances  
à l'Ambassadeur de France au Canada  
(Traduction)*

OTTAWA, le 20 août 1947.

EXCELLENCE,

Au moment de signer ce jour avec Votre Excellence l'Accord financier complémentaire entre le Gouvernement canadien et le Gouvernement français, je désire consigner par écrit que les crédits avancés du 1er juillet 1947 au 30 juin 1948 pourront être utilisés pour les achats prévus au programme soumis par votre Conseil des Approvisionnements, et dont commande a été passée après le 19 juillet 1945, ainsi que pour tous autres achats, dont il pourrait être convenu par les représentants autorisés de votre Gouvernement et les Ministères canadiens du Commerce et des Finances.

Je désire aussi préciser que 20 p. 100 du coût global du programme d'achats susmentionné sera payé comptant par le Gouvernement français en conformité des dispositions monétaires convenues par nos deux Gouvernements et qui seront en vigueur à la date des paiements.

Je comprends enfin que les autres points relatifs à l'Accord financier, qui ont été exposés dans l'échange de notes accompagnant l'Accord du 9 avril 1946, resteront en vigueur.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me confirmer votre Accord sur ces points.

Veuillez agréer, Excellence, l'assurance de ma très haute considération.

D. C. ABBOTT

## II

*L'Ambassadeur de France au Canada  
au Ministre des Finances*

OTTAWA, le 20 août 1947.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous confirmer mon accord sur les différents points traités dans votre lettre du 20 de ce mois au sujet de l'accord financier complémentaire qui a été signé hier, et qui reporte au 30 juin 1948 la période d'utilisation des crédits accordés le 9 avril 1946 par le Gouvernement du Canada au Gouvernement français.

Je tiens à vous dire à nouveau en cette occasion, combien le Gouvernement français apprécie l'aide qui lui est ainsi apportée par le Gouvernement canadien dans une période délicate de reconstruction de son économie, et qui contribuera utilement au développement des relations économiques entre les deux pays.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

J. DE HAUTECLOCQUE